

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Vingt-neuvième session

Centre International de Conférences, Genève (Suisse), 3 – 7 juillet 2006

LA « GSFA ONLINE »

INTRODUCTION

1. Le premier mars 2006, une version consultable, fondée sur le web, de la Norme générale Codex pour les additifs alimentaires (NGAA) a été lancée par le Secrétariat du Codex Alimentarius. La « GSFA Online » offre aux autorités chargées de la réglementation, aux consommateurs et aux industriels, des renseignements à jour sur les dispositions relatives aux additifs alimentaires.

À PROPOS DU SYSTÈME

2. La «GSFA Online» est une version consultable, fondée sur le web, de la *Norme générale Codex pour les additifs alimentaires* (CAC/STAN 192-1995). La Norme énonce les conditions dans lesquelles des additifs alimentaires peuvent être utilisés dans différents produits alimentaires. La «GSFA Online» permet aux utilisateurs d'effectuer des recherches par additif alimentaire (nom, synonyme, numéro SIN), par catégorie fonctionnelle d'additifs et par catégorie d'aliments.

3. Elle offre à tous les utilisateurs, notamment aux autorités chargées de la réglementation, aux consommateurs et aux industriels, des renseignements à jour sur les dispositions de la Norme générale Codex pour les additifs alimentaires relatives à des additifs alimentaires spécifiques.

Comment utiliser la «GSFA Online»?

4. La «GSFA Online» a une interface intuitive et conviviale à laquelle on accède à l'aide d'un navigateur web standard à l'adresse: <http://www.codexalimentarius.net/gsfonline>. Elle inclut des explications sur chaque page ainsi qu'un glossaire des termes techniques utilisés. Cette approche fondée sur l'apprentissage progressif permet aux utilisateurs de commencer à effectuer des recherches immédiatement.

Quoi de neuf?

5. Pour la première fois, la «GSFA Online» donne aux utilisateurs le moyen d'accéder rapidement à des informations à jour sur les dispositions de la *Norme générale Codex pour les additifs alimentaires* (NGAA) relatives à des additifs spécifiques. Son moteur de recherche simple, mais puissant permet aux utilisateurs d'extraire l'information requise. La « GSFA Online » sera mise à jour chaque fois que la Commission du Codex Alimentarius aura adopté de nouvelles dispositions ou des dispositions révisées concernant des additifs alimentaires.

Et ensuite?

6. Une version sur CD-ROM de la «GSFA Online» sera disponible lors de la vingt-neuvième session de la Commission du Codex alimentarius, à l'intention de ceux qui n'ont pas toujours facilement accès à l'Internet. Elle sera dotée des mêmes fonctions et contiendra les mêmes informations que la version en ligne. La version CD-ROM pourra être commandée au Groupe des ventes et de la commercialisation de la FAO (Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome (Italie), Télécopie: +39 570 53360; Courriel: publications-sales@fao.org).

7. La «GSFA Online» est actuellement disponible en anglais, en français et en espagnol.

Pour tout renseignement supplémentaire, prière de s'adresser au:

Secrétariat de la Commission du Codex Alimentarius
Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome (Italie)
Télécopie: +39 06 57054593
Courriel: codex@fao.org

Page d'accueil de la « GSFA Online »

Normes Alimentaires FAO/OMS

ENGLISH | FRANÇAIS | ESPAÑOL

CODEX alimentarius

À PROPOS DU CODEX RÉUNIONS ET ÉVÈNEMENTS NORMES OFFICIELLES

GSFA Online

Mis à jour jusqu'à la 28^e session de la Commission du Codex Alimentarius (2005)

BASE DE DONNÉES EN LIGNE SUR LA NORME GÉNÉRALE CODEX POUR LES ADDITIFS ALIMENTAIRES (NGAA)

La « Norme générale Codex pour les additifs alimentaires » (NGAA, Codex STAN 192-1995) stipule les conditions dans lesquelles des additifs alimentaires autorisés peuvent être utilisés dans tous les aliments, qu'ils fassent ou non déjà l'objet d'une norme Codex. Le Préambule de la NGAA donne des indications supplémentaires pour interpréter les données. Les utilisateurs sont invités à consulter le Préambule lorsqu'ils utilisent cette base de données.

Cette base de données contient, sous une forme consultable, toutes les dispositions relatives à des additifs alimentaires adoptées par la Commission du Codex Alimentarius.

Les dispositions sont consultables par additif alimentaire (nom, synonyme, N° SIN), par catégorie fonctionnelle, telles que définies dans les noms de catégorie du Codex et dans le Système international de numérotation des additifs alimentaires (CAC/GL 36-1989), ainsi que par catégorie de denrées alimentaires, telles que décrites à l'Annexe B de la NGAA Codex.

Prière de noter que le résumé et les conclusions des récentes réunions du JECFA ainsi que d'autres renseignements pertinents, tels que les demandes de données en vue de futures réunions, sont disponibles sur le [site Web de la FAO](#) et le [site Web de l'OMS](#). Autres liens utiles:

- [Rapports et monographies toxicologiques du JECFA](#)
- [Spécifications du JECFA](#)

Dans cette Section

- Index des catégories de denrées alimentaires
- Index des additifs alimentaires
- Catégories fonctionnelles
- Chercher dans la base de données